

Du 23 septembre au 20 décembre 2019

# DIJON SPORT découverte

JEUNES • ADULTES **trimestre**



INSCRIPTION  
**100%**  
INTERNET

**CYCLE AUTOMNE 2019**  
HORS VACANCES SCOLAIRES



[dijon.fr](http://dijon.fr)



# Sommaire

Le mot du maire .....	3
Inscriptions par Internet .....	4
Tarification .....	6
★ <b>ACTIVITÉS JEUNES</b> .....	<b>7</b>
★ <b>ACTIVITÉS ADULTES</b> .....	<b>14</b>
Renseignements .....	18

La ville de Dijon, soucieuse de promouvoir la qualité éducative des temps de l'enfant, met en place le dispositif *Dijon sport découverte*. Ce dernier déclaré comme accueil collectif de mineurs (ACM) auprès de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) s'intègre pleinement dans une démarche qualitative. À ce titre, il se doit de respecter des taux d'encadrement, préalablement définis par la législation des ACM, à savoir :

**Enfant de - de 6 ans** : 1 éducateur sportif pour 8 enfants

**Enfant de + de 6 ans** : 1 éducateur sportif pour 12 enfants

De plus, les activités sont encadrées par des éducateurs tous diplômés qui sont soucieux de proposer aux enfants une évolution pédagogique permettant à chacun de s'inscrire dans une démarche de réussite éducative et sportive.

Pour sa nouvelle saison, *Dijon sport découverte trimestre-hors vacances scolaires* ouvre ses portes du **23 septembre au 20 décembre 2019**. Une quarantaine d'activités est proposée aux adultes, aux adolescents et aux enfants dès 2 ans sur le temps périscolaire, les mercredis, les samedis et les soirs après l'école.

Cette rentrée scolaire s'annonce sportive ! Le dispositif *Dijon sport découverte* vous donne la possibilité de vous initier à de nombreuses activités sportives. Gymnastique, sports collectifs (basketball, football, handball), roller, escalade, trampoline, fitness, pilates, badminton... seront au programme.

Une nouveauté au programme de cette session automnale, pour enfants et pour adolescents, avec l'arrivée des activités aquatiques au sein du dispositif. Une possibilité de sensibiliser les plus jeunes aux jeux aquatiques et de découvrir le plongeon, le water polo... pour les "ados". Ce sera également l'occasion, pour eux, de peaufiner les différentes techniques de nages.

La richesse de la programmation est couplée à un encadrement de qualité : quarante éducateurs sportifs spécifiquement formés interviennent chaque semaine et assurent le bon déroulement des séances dans un esprit convivial.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente session sportive.

**François REBSAMEN**

Maire de Dijon

Président de Dijon métropole

Ancien ministre



**100% INTERNET**

sur [eservices.dijon.fr](http://eservices.dijon.fr)



**Du mardi 10 septembre 8h  
au dimanche 22 septembre 2019 à minuit**  
dans la limite des places disponibles.

Pour s'inscrire sur Internet aux activités *Dijon sport découverte* trimestre, c'est simple, il faut :

- Créer ou avoir un compte [eservices.dijon.fr](http://eservices.dijon.fr)
- Créer ou avoir un dossier famille pour accéder à votre espace famille
- Se rendre dans l'onglet "**téléservices**" puis "**famille**" et "**Dijon sport découverte**"

Les activités reprendront le **lundi 23 septembre**  
jusqu'au **vendredi 20 décembre 2019**.

Pas d'activités durant les vacances scolaires  
du lundi 21 octobre au dimanche 3 novembre 2019.  
Pas d'activité le lundi 11 novembre 2019.

## ✧ ATTENTION ✧

Votre "**Dossier famille**" devra être créé au minimum 24 heures avant toute demande d'inscription à *Dijon sport découverte*.

Aucune inscription ne pourra être effectuée avant ce délai.

Vous aurez ensuite accès aux inscriptions *Dijon sport découverte*. Vous recevrez un accusé de réception attestant de la prise en compte immédiate des inscriptions demandées.

### Si toutefois vous ne pouvez pas constituer votre dossier famille depuis votre domicile :

- Vous pouvez vous rendre au pôle accueil-informations : 11, rue de l'Hôpital (ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h), ligne T2/arrêt Monge. Cette démarche devra elle aussi être faite au minimum 24 heures avant toute inscription.
- Nous vous rappelons que les inscriptions prises par Internet peuvent être supprimées depuis votre fiche famille dans [eservices.dijon.fr](http://eservices.dijon.fr). Après cette période aucune annulation ne peut être prise en compte sauf les motifs d'annulation bien spécifiés dans le règlement *Dijon sport découverte*, voté par le conseil municipal, accessible sur le site internet de la ville de Dijon, [eservices.dijon.fr](http://eservices.dijon.fr).
- De plus, la ville de Dijon se réserve le droit de modifier ses programmes et n'acceptera les inscriptions que dans la limite des places disponibles.



# Tarification



## Facturation unique adaptée aux revenus

Cette tarification permet de proposer des tarifs proportionnels aux ressources totales de la famille ou du foyer tenant compte de la composition familiale et du lieu de résidence. Un coefficient fixé par le conseil municipal est appliqué sur les ressources pour déterminer le tarif trimestriel. Le règlement des activités s'effectuera suite à une facturation.

Le mode de calcul est le suivant :

$$\text{(Revenus annuels du foyer} \times \text{Taux d'effort)} / 100 / 12 \\ \times \text{Nombre de séances} = \text{Tarif trimestriel}$$

Un simulateur de tarif est disponible sur [eservices.dijon.fr](http://eservices.dijon.fr) (onglet "famille" puis "simulation tarifs")

Nombre d'enfants (à charge) <sup>(*)</sup>	Dijonnais					Non Dijonnais				
	0	1	2	3	4 et +	0	1	2	3	4 et +
	T1 : activité inférieure ou égal à 1h					T2 : activité entre 1h et 2h				
Taux de la séance	0,095	0,082	0,069	0,058	0,048	0,101	0,087	0,072	0,062	0,051
Tarif plancher 2019 à la séance	0,92€/séance					0,97€/séance				
Tarif plafond 2019 à la séance	4,58€/séance					4,88€/séance				
	Dijonnais					Non Dijonnais				
	T3 : activité entre 2h et 4h					T4 : équitation enfants				
Taux de la séance	0,101	0,139	0,117	0,098	0,082	0,448	0,386	0,324	0,272	0,228
Tarif plancher 2019 à la séance	1,55€/séance					4,33€/séance				
Tarif plafond 2019 à la séance	7,77€/séance					21,55€/séance				
	Dijonnais					NON DIJONNAIS				
	T5 : équitation adultes					Pour les familles ne résidant pas ou plus sur le territoire dijonnais, les tarifs et les taux indiqués sont majorés de 30%.				
Taux de la séance	0,544	0,468	0,393	0,330	0,277					
Tarif plancher 2019 à la séance	5,24€/séance									
Tarif plafond 2019 à la séance	26,17€/séance									

**Exemple :** vos revenus sont de 2 000€ par mois, vous habitez Dijon avec 2 enfants à charge. Votre tarif pour une activité *Dijon sport découverte trimestre* - T1 de 10 séances : **2 000€ x 0,069% x 10 séances = 13,80€ l'activité**

(\*) Il s'agit du nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales. Ajouter 1 enfant si vous avez un enfant en situation de handicap bénéficiaire de l'AEEH.

**Attention :** si vous êtes bénéficiaire des aides aux temps libres de la caisse d'allocations familiales de la Côte-d'Or, une déduction peut s'appliquer en fonction du nombre d'heures fréquentées (sous réserve d'avoir transmis au préalable la notification au centre de traitement unique de la facturation).

# ACTIVITÉS JEUNES

## ACTIVITÉ AQUATIQUE ENFANTS

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

NOUVEAU



### Piscine Fontaine d'Ouche / Allée de Ribeauvillé

Mardi	17h15-17h55	(T1)	<b>11 séances</b>	5-6 ans
Mardi	17h15-17h55	(T1)	<b>11 séances</b>	7-8 ans
Mercredi	16h30-17h10	(T1)	<b>11 séances</b>	5-6 ans
Mercredi	17h15-17h55	(T1)	<b>11 séances</b>	7-8 ans
Jeudi	17h15-17h55	(T1)	<b>11 séances</b>	5-6 ans
Jeudi	17h15-17h55	(T1)	<b>11 séances</b>	7-8 ans
Jeudi	17h15-17h55	(T1)	<b>11 séances</b>	9-11 ans
Jeudi	18h-18h40	(T1)	<b>11 séances</b>	5-6 ans
Jeudi	18h-18h40	(T1)	<b>11 séances</b>	7-8 ans

## ACTIVITÉ AQUATIQUE ADOS

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

NOUVEAU



### Piscine Fontaine d'Ouche / Allée de Ribeauvillé

Mardi	18h-18h40	(T1)	<b>11 séances</b>	11-17 ans
Mercredi	17h15-17h55	(T1)	<b>11 séances</b>	11-17 ans
Mercredi	18h-18h40	(T1)	<b>11 séances</b>	11-17 ans
Jeudi	17h15-17h55	(T1)	<b>11 séances</b>	11-17 ans
Jeudi	18h-18h40	(T1)	<b>11 séances</b>	11-17 ans

## ACTIVITÉ AQUATIQUE MULTISPORTS

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE



### École municipale des sports Jean-Claude Mélinand Chemin de la rente de la Ras

Mercredi	14h-17h	(T3)	<b>11 séances</b>	7-9 ans
→ Natation à chaque séance.				
→ Discipline extérieure ou en salle suivant la météo.				



# ☆ ACTIVITÉS JEUNES ☆



## BASKET

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Gymnase château de Pouilly / Rue Édouard Manet

Mercredi	14h-15h	(T1)	<b>11 séances</b>	5-6 ans
Mercredi	15h-16h	(T1)	<b>11 séances</b>	4-5 ans

Gymnase Trémouille / Rue Pierre Prud'hon

Mercredi	14h-15h30	(T2)	<b>11 séances</b>	6-8 ans
Mercredi	15h30-17h	(T2)	<b>11 séances</b>	8-10 ans



## BOWLING CLASSIC

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Club partenaire - Bowling Classic Dijon Côte-d'Or (BCDCO)

Salle des sports de quilles / 73, route de Dijon à Longvic

Mercredi	14h-15h30	(T2)	<b>11 séances</b>	10-15 ans
----------	-----------	------	-------------------	-----------



## DANSE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Mercredi	16h-17h	(T1)	<b>11 séances</b>	4-6 ans
Mercredi	17h-18h	(T1)	<b>11 séances</b>	4-6 ans

Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or

Jeu	16h45-17h45	(T1)	<b>11 séances</b>	4-6 ans
-----	-------------	------	-------------------	---------



## ÉQUITATION

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE  
CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

Club partenaire - Étrier de Bourgogne

Mardi	17h15-18h15	(T4)	<b>11 séances</b>	8-13 ans
Vendredi	19h-20h30	(T5)	<b>11 séances</b>	16 ans et +

Castel de la Colombière / Chemin de la Colombière



## ESCALADE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE  
CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or

Lundi	17h30-18h30	(T1)	<b>10 séances</b>	8-12 ans
-------	-------------	------	-------------------	----------

Salle Cime Altitude 245 / Rue Marius Chanteur

Mardi	17h30-18h30	(T1)	<b>11 séances</b>	7-10 ans
-------	-------------	------	-------------------	----------

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Lundi	17h15-18h15	(T1)	<b>11 séances</b>	5-6 ans
-------	-------------	------	-------------------	---------

Mercredi	14h-15h	(T1)	<b>11 séances</b>	5-6 ans
----------	---------	------	-------------------	---------

Mercredi	15h-16h	(T1)	<b>11 séances</b>	5-6 ans
----------	---------	------	-------------------	---------

Mercredi	16h-17h	(T1)	<b>11 séances</b>	4-5 ans
----------	---------	------	-------------------	---------

Jeu	17h15-18h15	(T1)	<b>11 séances</b>	4-5 ans
-----	-------------	------	-------------------	---------



## FOOTBALL

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Gymnase Jean Marion / Rue Marius Chanteur

Mercredi	14h-15h30	(T2)	<b>11 séances</b>	6-8 ans
----------	-----------	------	-------------------	---------

Mercredi	15h30-17h	(T2)	<b>11 séances</b>	8-10 ans
----------	-----------	------	-------------------	----------

Gymnase des Valendons / Rue Eugène Bataillon

Samedi	14h-15h30	(T2)	<b>10 séances</b>	6-8 ans
--------	-----------	------	-------------------	---------

Samedi	15h30-17h	(T2)	<b>10 séances</b>	8-10 ans
--------	-----------	------	-------------------	----------



## GYMNASTIQUE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Centre sportif de la source / CC Fontaine d'Ouche (niveau haut)

Mercredi	14h-15h	(T1)	<b>11 séances</b>	6-8 ans
----------	---------	------	-------------------	---------

Mercredi	15h15-16h15	(T1)	<b>11 séances</b>	9-12 ans
----------	-------------	------	-------------------	----------

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Mercredi	16h-17h	(T1)	<b>11 séances</b>	3-4 ans
----------	---------	------	-------------------	---------

Mercredi	17h-18h	(T1)	<b>11 séances</b>	3-4 ans
----------	---------	------	-------------------	---------

Vendredi	17h15-18h15	(T1)	<b>11 séances</b>	4-6 ans
----------	-------------	------	-------------------	---------

Gymnase Mirande / Rue de Mirande

Samedi	9h30-10h30	(T1)	<b>10 séances</b>	3-4 ans
--------	------------	------	-------------------	---------

Samedi	10h45-11h45	(T1)	<b>10 séances</b>	5-6 ans
--------	-------------	------	-------------------	---------



# ☆ ACTIVITÉS JEUNES ☆



## GYM PARENTS-ENFANTS

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand  
Chemin de la rente de la Cras

Samedi	9h30-10h30	(T1)	<b>10 séances</b>	2-3 ans
Samedi	10h45-11h45	(T1)	<b>10 séances</b>	2-3 ans



## GYM RYTHMIQUE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand  
Chemin de la rente de la Cras

Samedi	14h-15h	(T1)	<b>10 séances</b>	4-6 ans
Samedi	15h15-16h15	(T1)	<b>10 séances</b>	4-6 ans



## HANDBALL

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Gymnase Camille Flammarion / Rue Camille Flammarion

Samedi	9h30-10h30	(T1)	<b>10 séances</b>	4-6 ans
Samedi	10h45-11h45	(T1)	<b>10 séances</b>	7-10 ans



## JARDIN DES SPORTS

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Gymnase château de Pouilly / Rue Édouard Manet

Mercredi	16h15-17h15	(T1)	<b>11 séances</b>	3-4 ans
Samedi	15h15-16h15	(T1)	<b>10 séances</b>	4-6 ans
Samedi	16h15-17h15	(T1)	<b>10 séances</b>	3-4 ans



## KARATÉ

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE  
CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand  
Chemin de la rente de la Cras

Lundi	17h-18h	(T1)	<b>10 séances</b>	5-6 ans
Jeudi	17h-18h	(T1)	<b>11 séances</b>	7-9 ans



## MULTISPORTS

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Centre sportif de la source / CC Fontaine d'Ouche (niveau haut)

Mercredi	14h-15h15	(T2)	<b>11 séances</b>	5-6 ans
Mercredi	15h30-16h45	(T2)	<b>11 séances</b>	7-8 ans



## PATINAGE SUR GLACE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Patinoire municipale / Boulevard Trimolet

Mercredi	14h-15h	(T1)	<b>11 séances</b>	6-10 ans
Mercredi	15h-16h	(T1)	<b>11 séances</b>	6-10 ans



## PLONGÉE SOUS-MARINE

FICHE DE LIAISON, ATTESTATION DE NATATION  
DE 25 MÈTRES ET CERTIFICAT MÉDICAL SPÉCIFIQUE  
À LA PLONGÉE SUBAQUATIQUE OBLIGATOIRES

Club partenaire - UCPA

Piscine olympique de Dijon métropole / 12, rue Alain Bombard

Jeudi	18h-19h30	(T2)	<b>6 séances</b>	8-12 ans
-------	-----------	------	------------------	----------

→ Séance du 14 novembre au 19 décembre 2019.



# ☆ ACTIVITÉS JEUNES ☆



## ROLLER

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Skate-parc / Rue Général Delaborde

Lundi	16h45-17h45	(T1)	<b>10 séances</b>	4-6 ans
Mardi	16h45-17h45	(T1)	<b>11 séances</b>	4-6 ans
Jeudi	16h45-17h45	(T1)	<b>11 séances</b>	4-6 ans
Samedi	9h30-10h30	(T1)	<b>10 séances</b>	4-6 ans
Samedi	9h30-10h30	(T1)	<b>10 séances</b>	6-8 ans
Samedi	10h45-11h45	(T1)	<b>10 séances</b>	4-6 ans
Samedi	10h45-11h45	(T1)	<b>10 séances</b>	8-10 ans



## SPORTS DE RAQUETTES

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Gymnase château de Pouilly / Rue Édouard Manet

Samedi	14h-15h	(T1)	<b>10 séances</b>	6-10 ans
--------	---------	------	-------------------	----------



## SPORTS D'OPPOSITION

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE  
CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Mercredi	14h-15h	(T1)	<b>11 séances</b>	6-8 ans
Mercredi	15h-16h	(T1)	<b>11 séances</b>	4-6 ans
Gymnase Mirande / Rue de Mirande				
Samedi	9h30-10h30	(T1)	<b>10 séances</b>	4-6 ans
Samedi	10h45-11h45	(T1)	<b>10 séances</b>	6-8 ans



## SPORTS NATURE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE  
CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Mercredi	13h30-16h30	(T3)	<b>11 séances</b>	8-12 ans
----------	-------------	------	-------------------	----------



## TENNIS DE TABLE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Club partenaire - Dijon tennis de table (DTT)

Centre sportif de la source / CC Fontaine d'Ouche (niveau haut)

Jeudi	17h30-18h30	(T1)	<b>11 séances</b>	6-10 ans
-------	-------------	------	-------------------	----------



## TIR À L'ARC

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE  
CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Mercredi	13h45-14h45	(T1)	<b>11 séances</b>	7-10 ans
Mercredi	14h45-15h45	(T1)	<b>11 séances</b>	7-10 ans



## TRAMPOLINE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Palais des sports / Rue Léon Mauris / Entrée B

Mercredi	14h-15h	(T1)	<b>11 séances</b>	7-10 ans
----------	---------	------	-------------------	----------



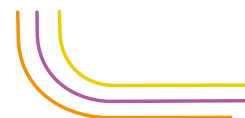
## VTT

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE  
CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Mercredi	14h-16h30	(T3)	<b>11 séances</b>	6-8 ans
----------	-----------	------	-------------------	---------



# ☆ ACTIVITÉS ADULTES ☆



## BADMINTON

Gymnase Bourroches / Boulevard Eugène Fyot				
Lundi	12h15-13h30	(T2)	<b>10 séances</b>	18 ans et +
Gymnase château de Pouilly / Rue Édouard Manet				
Lundi	20h-21h30	(T2)	<b>10 séances</b>	18 ans et +
Mardi	19h-20h30	(T2)	<b>11 séances</b>	18 ans et +
Gymnase Henri Dunant / Rue Charles Oursel				
Mercredi	20h30-22h	(T2)	<b>11 séances</b>	18 ans et +
Gymnase Charles de Gaulle / Rue Nicolas de Staël				
Jeudi	20h30-22h	(T2)	<b>11 séances</b>	18 ans et +



## ÉQUITATION

Club partenaire - Étrier de Bourgogne Castel de la Colombière / Chemin de la Colombière				
Vendredi	19h-20h30	(T5)	<b>11 séances</b>	16 ans et +



## FITBOXING

Gymnase Trémouille / Rue Pierre Prud'hon				
Lundi	18h30-19h30	(T1)	<b>10 séances</b>	18 ans et +



## CIRCUIT TRAINING

Gymnase Château de Pouilly / Rue Édouard Manet				
Jeudi	19h15-20h15	(T1)	<b>11 séances</b>	18 ans et +



## FITNESS

Gymnase Mirande / Rue de Mirande				
Mardi	18h-19h	(T1)	<b>11 séances</b>	18 ans et +
Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or				
Lundi	12h20-13h20	(T1)	<b>10 séances</b>	18 ans et +
Mardi	12h20-13h20	(T1)	<b>11 séances</b>	18 ans et +
Vendredi	17h30-18h30	(T1)	<b>11 séances</b>	18 ans et +
Gymnase Charles de Gaulle / Rue Nicolas de Staël				
Vendredi	19h-20h	(T1)	<b>11 séances</b>	18 ans et +
École municipale des sports Jean-Claude Mélinand Chemin de la rente de la Cras				
Vendredi	12h20-13h20	(T1)	<b>11 séances</b>	18 ans et +



## FOOTBALL

Gymnase Charles de Gaulle / Rue Nicolas de Staël				
Mardi	20h-22h	(T2)	<b>11 séances</b>	18 ans et +



## PILATES

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand Chemin de la rente de la Cras				
Lundi	<b>NOUVEAU</b> 12h20-13h20	(T1)	<b>10 séances</b>	18 ans et +
Jeudi	18h-19h	(T1)	<b>11 séances</b>	18 ans et +



## RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Gymnase château de Pouilly / Rue Édouard Manet				
Lundi	19h-20h	(T1)	<b>10 séances</b>	18 ans et +
Jeudi	18h15-19h15	(T1)	<b>11 séances</b>	18 ans et +



## STRETCHING

Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or				
Mardi	18h-19h	(T1)	<b>11 séances</b>	18 ans et +
Gymnase Mirande / Rue de Mirande				
Jeudi	18h-19h	(T1)	<b>11 séances</b>	18 ans et +





# ☆ ACTIVITÉS ADULTES ☆

## PACK BIEN-ÊTRE

### → INSCRIPTION PAR TRIMESTRE

- . Forfait du lundi 23 septembre au vendredi 20 décembre 2019
- . Facturation forfait de 10 séances
- . Possibilité de participer à plusieurs séances dans la semaine
- . 1 facture par trimestre



## GYM D'ENTRETIEN

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand  
Chemin de la rente de la Cras

Lundi	18h15-19h15	(T3)	18 ans et +
Mardi	9h30-10h30	(T3)	18 ans et +
Mardi	18h30-19h30	(T3)	18 ans et +
Jeudi	9h30-10h30	(T3)	18 ans et +
Vendredi	9h30-10h30	(T3)	18 ans et +



## FITNESS

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand  
Chemin de la rente de la Cras

Jeudi	19h-20h	(T3)	18 ans et +
-------	---------	------	-------------



## STRETCHING

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand  
Chemin de la rente de la Cras

Mardi	10h30-11h30	(T3)	18 ans et +
Mercredi	18h15-19h15	(T3)	18 ans et +
Jeudi	10h30-11h30	(T3)	18 ans et +
Vendredi	10h30-11h30	(T3)	18 ans et +



## PACK FORME

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand  
Chemin de la rente de la Cras

Lundi	9h30-11h30	(T2)	18 ans et +
Mercredi	9h30-11h30	(T2)	18 ans et +

Possibilité de participer aux deux créneaux.



## PACK MUSCULATION

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand  
Chemin de la rente de la Cras

Mardi	19h30-21h	(T2)	18 ans et +
Jeudi	19h30-21h	(T2)	18 ans et +

Possibilité de participer aux deux créneaux.

## PACK MIDI ACTIF

Possibilité de participer à plusieurs séances dans la semaine.



## FITNESS

Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or

Lundi	12h20-13h20	(T2)	18 ans et +
Mardi	12h20-13h20	(T2)	18 ans et +

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand  
Chemin de la rente de la Cras

Vendredi	12h20-13h20	(T2)	18 ans et +
----------	-------------	------	-------------



## PILATES

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand  
Chemin de la rente de la Cras

Lundi	12h20-13h20	(T2)	18 ans et +
-------	-------------	------	-------------

# RENSEIGNEMENTS

## 03 80 74 51 51

**ATTENTION** : seuls les renseignements sont donnés par téléphone, en aucun cas une inscription n'est possible par ce moyen.

Nous vous rappelons que les inscriptions prises par Internet peuvent être supprimées depuis votre fiche famille dans [eservices.dijon.fr](http://eservices.dijon.fr) durant la durée des inscriptions, après cette période aucune annulation ne peut être prise en compte sauf les motifs d'annulation bien spécifiés dans le règlement *Dijon sport découverte*, voté par le conseil municipal, accessible sur le site internet de la ville de Dijon, [eservices.dijon.fr](http://eservices.dijon.fr).

De plus, la ville de Dijon se réserve le droit de modifier ses programmes et n'acceptera les inscriptions que dans la limite des places disponibles.

### PRESTATIONS

- Toutes nos activités répondent aux normes fixées par la réglementation du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.
- L'opération *Dijon sport découverte trimestre* est déclarée comme accueil collectif de mineurs (ACM) auprès de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS).
- Les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés. Les tarifs comprennent l'encadrement, le prêt du matériel spécifique, l'entrée dans les structures.

### TARIFICATION

Toutes les activités proposées seront facturées sur la base d'un tarif personnalisé. Ce tarif est proportionnel aux revenus déclarés à l'administration fiscale avant tout abattement et tient compte de la composition familiale et du lieu de résidence. Les tarifs sont établis pour le trimestre et une facture sera envoyée à la fin de celui-ci dans les deux mois.

### INSCRIPTIONS

Pour chaque activité, les limites d'âges sont précisément fixées. Nous ne pouvons, même à un jour près et pour des raisons de sécurité, contrevenir à cette règle.

### ANNULATION

Les motifs d'annulation sont bien spécifiés dans le règlement *Dijon sport découverte*, voté par le conseil municipal, accessible sur le site internet de la ville de Dijon, [eservices.dijon.fr](http://eservices.dijon.fr).

### ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

- La ville de Dijon décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de l'activité.
- La ville de Dijon ne saurait être tenue pour responsable des accidents survenus indépendamment de toute faute de sa part.
- Les participants devront vérifier que leur responsabilité civile - chef de famille ou multirisques habitation ou assurance extra-scolaire - couvre bien les activités choisies par eux-mêmes ou par leurs enfants et, le cas échéant, souscrire en complément une assurance individuelle accident (renseignez-vous auprès de votre assureur).
- Le dépôt de tout objet personnel dans les locaux utilisés se fait aux risques et périls des propriétaires.

### RÈGLEMENT

- La ville de Dijon se réserve le droit de modifier ses programmes et n'accepte les inscriptions que dans la limite des places disponibles.
- Pour les inscriptions sur Internet, merci de vous présenter le premier jour des activités avec votre email de confirmation ainsi que les documents nécessaires : fiche sanitaire de liaison et/ou un certificat de non contre indication à la pratique des APS (pour les activités classées à risque) et/ou attestation de réussite au test préalable à la pratique des activités nautiques en accueil collectif de mineurs (ACM) téléchargeables sur le site [eservices.dijon.fr](http://eservices.dijon.fr).
- Ces documents seront à remettre dûment complétés et signés au cadre technique conduisant l'activité lors de la première séance sous peine de ne pouvoir débiter le cycle d'initiation.
- Le participant a pris connaissance du niveau de pratique de l'activité et s'assure que son état de santé est compatible avec celui-ci.

### ACTIVITÉS ACCESSIBLES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Prendre contact avec *Dijon sport découverte trimestre*, avant les inscriptions, afin de vérifier conjointement que l'activité est bien accessible en fonction du handicap du participant, de la configuration des locaux, du type de matériel utilisé et des compétences du cadre technique.

